

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUTS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, M. — GLANES DE LA SEMAINE. — POURQUOI NOUS N'EN VOULONS PAS, Martial Ferré. — LE MAROC, Augustin Rémy. — LES DEVOIRS D'APRÈS LA FIANÇONNERIE, Nemo. — PATRIOTISME, Oson. — FEUILLETON, Paul de Lascant. — A VILLEFRANCHE. — FARCEURS ! DENTISTES ! J. Duchâtel. — ILS SONT TOUS LES MÊMES. — LES POLITICIENS DE LA BESAGE, J. de Trambas. — TRIBUNE DES ŒUVRES. — L'HÔTEL DE VILLE SOUS LA RÉVOLUTION, le baron Raverat. — LA FÊTE DES MORTS, Hippolyte Corso. — LES CAISSES D'ÉPARGNE.

BULLETIN POLITIQUE

On s'occupe à réformer la loi électorale du Sénat et on va modifier le code d'instruction criminelle. Il semble bien que ce soient là des questions d'affaires, pourtant l'opinion publique s'en désintéresse presque complètement, et aux Chambres mêmes la discussion des articles ne soulève que de minimes et rares débats. Qu'importe en effet le nombre de délégués qui nommeront nos pères conscrits, et en quoi des dispositions plus libérales en faveur des prévenus peuvent-elles servir à la masse des citoyens honnêtes et paisibles ?

On attache à bon droit plus d'importance aux dépêches de l'amiral Courbet qu'aux comptes rendus de la séance du Parlement, et on s'inquiète de la situation économique et financière de la France plus que des changements à apporter aux lois pénales. A propos de finances, M. Tirard vient de faire paraître à l'Officiel, sur l'ensemble des engagements du Trésor au 1^{er} janvier 1884, un rapport qui n'a, sans contredit, rien de rassurant. Le chiffre total de ces engagements est de 16 milliards 132 millions 736 mille francs, et le ministre des finances termine son rapport par cette phrase :

« Je ne puis me dispenser de répéter ici comme je le disais dans l'exposé des motifs du budget de 1885, qu'on ne saurait apporter trop de prudence et de circonspection dans l'étude des propositions qui auraient pour effet d'accroître encore les charges annuelles du Trésor. »

En présence d'une pareille situation, on comprend pourquoi M. Ferry déclarait naguère devant la commission du budget qu'en 1886 nous n'échapperions pas à de nouveaux impôts, et que si on n'en proposait pas cette année, c'était uniquement parce que nous allions entrer dans une période d'élections.

Pendant que les statistiques officielles, aussi bien que les plaintes générales, nous révèlent les souffrances de notre pays, M. Munella, à la Chambre des Communes, en Angleterre, constate que si le commerce français a diminué, le commerce anglais, au contraire, est en progrès. Il déclare que les pays étrangers achètent actuellement les gants et les soies fabriqués en Angleterre au lieu de les acheter en France, comme ils le faisaient autrefois : l'Angleterre, dit-il, devient le marché et le dépôt du monde entier.

L'orateur ajoute ensuite qu'en ce qui concerne le sucre, les Allemands ont réussi à bannir les Français de leur marché, et il conclut en rapportant qu'un étranger intelligent lui disait dernièrement, qu'il croyait que l'Allemagne préparait à la France un Sedan plus désastreux pour ses industries, que cette bataille ne le fut pour son armée.

Voilà ce qu'on dit de l'autre côté de la Manche, et quelques dures qu'elles soient pour notre patriotisme, ces constatations

sont malheureusement peut-être fondées sur la réalité des choses.

Grâce à l'impéritie de ceux qui nous gouvernent, la France s'appauvrit chaque jour, et ce ne sont pas d'inutiles et coûteuses conquêtes en Chine, au Tonkin, en Tunisie, au Maroc ou à Madagascar qui relèveront notre agriculture, notre commerce ou notre industrie. Les dépenses toujours croissantes, au contraire, ne peuvent qu'amener des augmentations d'impôts, et par suite, porter un nouveau coup à la fortune nationale, compromise ainsi criminellement par ceux qui ont à charge de la conserver et de la refaire. M.

GLANES DE LA SEMAINE

Les morts. — A eux la semaine qui vient de s'écouler. Les vivants leur ont porté le tribut de leurs prières et de leur souvenir. Il ne faut pas désespérer d'un pays qui garde le culte de ceux qui ne sont plus.

Au Tonkin. — Missions catholiques publient lettres de missionnaires annonçant massacres de chrétiens. Résultat de la politique Ferryste. Ferry fait verser sang des soldats français et sang des chrétiens en Orient. Le pied lui glissera dans le sang.

Trésor. — Officiel donne l'état des engagements du Trésor au 1^{er} janvier 1884. SEIZE MILLIARDS et quelques MILLIONS. Français paie cinq fois plus d'impôts que le peuple le plus imposé. Républicains s'entendent très bien à faire danser finances.

Madame Adam. — L'amie de Gambetta, l'Égérie républicaine, constate, dans son dernier ouvrage, que si la France veut retrouver les avantages moraux et matériels qui lui font si largement défaut à l'heure actuelle, elle doit retourner aux traditions de sa vieille monarchie.

Comme la vérité finit par s'imposer !

Mgr Guibert adresse à son clergé une lettre louant Mgr Dupanloup et blâmant les polémiques violentes suscitées par la publication de sa biographie. Il invite la presse à se faire une plus juste idée de sa grande mission dans les temps mauvais que nous traversons, et recommande la concorde et la charité. Nous remercions Mgr Guibert d'avoir fait entendre sa voix à ce sujet. La grande figure de Mgr Dupanloup est, du reste, au-dessus des attaques mesquines et des appréciations étroites. Rappelons que Pie IX l'a souvent remercié élogieusement de ses travaux en faveur de l'Église et de la Papauté.

Journaux rouges. — Ont copieusement bavé sur abbé Jacques, candidat français catholique au Parlement allemand pour la ville de Metz, opposé au franc-maçon Anthoine. L'ont accusé d'être vendu à Bismarck. Croyons, cependant, que Bismarck, franc-maçon, gratterait plutôt dans la main d'Anthoine que dans celle d'abbé Jacques.

Karthoum. — Tombé au pouvoir du Mahdi et Gordon prisonnier. Khédive fondait beaucoup d'espoir sur résistance de cette ville. Conservateurs avaient jadis fondé aussi beaucoup d'espoir sur résistance du Sénat à la démagogie. Beau temps que ce Karthoum-là est tombé au pouvoir du Mahdi Radicalisme !

Journal « République française » reconnaît que missionnaires font aimer la France sur lointains rivages, et sont l'avant-garde de la civilisation. Pourquoi République française souffle-t-elle tant haine du cléricisme ? (lisez catholicisme). Devrait avoir quelque reconnaissance aux curés. C'est sous une

soutane que Ranc s'est échappé de Paris pendant répression de la Commune.

Mystifiés, les Italiens ! On promène aux frais de l'État, à travers Péninsule, quatre moricauds qu'on dit être prince héritier, princesse, grand capitaine et chambellan du pays d'Assab que guigne l'Italie. On les comble d'honneurs, de cadeaux et de décorations. Eux partis, on s'aperçoit qu'on a eu affaire à quidams qui ont fait aux Italiens une colossale fumisterie.

Français mystifiés de la même façon. Députés promènent... leur propre personne, toujours aux frais de l'État, et se font passer pour quelque chose. Eux loin, en s'aperçoit qu'on a été en les prenant au sérieux, victime de vulgaires farceurs.

Conseil municipal de Lyon. — Encore une nichée de gens pas sérieux, à commencer par le maire. Ont réclamé publicité des séances. Escamotent cette publicité par le huis-clos, déclaré toutes les fois qu'on doit laver linge sale. Electeurs traités comme des niais. L'ont bien mérité, ma foi !

Célébrité lyonnaise. — Avons vu chez Dusserre un remarquable portrait au crayon de M. Jubien qui continue sa galerie des célébrités de notre ville. Ce portrait est celui du baron Raverat, l'infatigable touriste, l'auteur de tant d'excellents guides pittoresques qui ont vulgarisé chez nous la connaissance de notre beau pays et le goût des saines excursions, l'écrivain consciencieux à qui nous devons de bons ouvrages sur *Notre vieux Lyon et Lyon sous la Restauration*.

Le dessin reproduit bien les traits accentués du populaire baron, son regard abrité d'un épais sourcil, sa moustache tombante et sa barbe grise.

On dirait un officier en retraite. Le patient archéologue, il est vrai, le pacifique rêveur a gardé dans les veines du sang militaire et même du sang de héros.

Cour de Lyon. — A eu le bon esprit de ne pas refuser de demander à Dieu les lumières dont tout le monde a besoin. Félicitations d'abord pour avoir accompli son devoir, ensuite pour n'avoir pas craint de braver la colère des journaux rouges.

M. Brisson est l'homme désigné pour succéder à Jules Ferry le jour où celui-ci fera culbute. Brisson, Ferry ; — Ferry, Brisson ; — blanc bonnet, bonnet blanc.

Question du Maroc. — Serait-elle destinée à faire pendant à questions de Tunisie, du Tonkin, de Madagascar, etc. ? Ne nous manquait plus que cela ! Reconnaissons que Maroc mérite punition pour avoir outragé nos nationaux, mais qui a encouragé Maroc à agir ainsi ? Est-ce notre état de désorganisation ou est-ce la main de fer qui nous suscite partout des ennemis pour nous empêcher de songer à nous relever. Faudrait pas alors que Ferry baisât cette main.

Souscription a été ouverte récemment dans l'Anjou pour offrir une crose d'honneur à Mgr Freppel. A produit si bien qu'à la crose on a pu joindre mitre et chappe véritables chefs-d'œuvre artistiques qu'on a offert à Mgr Freppel le jour de la Toussaint. Prélat très ému a remercié et, dans une causerie familière, a retracé les luites de notre temps pour la vérité. A regretté pour l'honneur de la lutte que la Vérité ait aujourd'hui de si infimes adversaires.

Nantes. — Choléra y fait des ravages. L'évêque de Nantes, Mgr Lecoq, a visité hôpitaux et y a laissé des marques de sa générosité. Jamais on ne pourra en dire autant de notre président. Si Faculté de médecine condamnait choléra à mort, Grévy signerait grâce. Tout ce qu'il sait faire.

Marseille. — Général Colomb, commandant du 15^e corps d'armée, entouré des généraux et chefs de corps de la garnison, a remis

croix de la Légion-d'Honneur à M^{me} Saint-Julien, supérieure des sœurs Saint-Vincent de Paul desservant l'hôpital militaire, pour sa belle conduite pendant diverses épidémies, et en particulier pendant le récent choléra. Devant cette femme, troupes ont présenté les armes.

Médaille d'or, remise à une autre sœur, même motif.

Morale : Faut chasser les sœurs de charité des hôpitaux. Trop de dévouement. Bien des républicains en ont chaud à la joue.

Sénat vient de décider qu'il maintiendra institution des *inamovibles*, toutefois en réduisant leur mandat à 9 ans. INAMOVIBLES ! 9 ANS ! Ça peut s'appeler une entorse au sens des mots. Et quel bon billet !

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Lesthevenon, aumônier à Bourg-Argental, a été nommé aumônier des religieuses de Notre-Dame Auxiliatrice, place Saint-Clair, à Lyon.

M. Perrad, a été nommé vicaire à Saint-Pierre-Saint-Paul de Saint-Etienne.

M. Périer a été nommé vicaire à Noirétable.

M. Guiguet a été nommé vicaire à Saint-Etienne-la-Varenne.

DÉCÈS

† M. Alesmonière, ancien curé, est décédé à l'hospice des prêtres de Vernaison, le 30 octobre, dans sa soixante-dix-huitième année.

ENSEIGNEMENT

Ont été nommés professeurs :

Au petit séminaire de Saint-Jean, M. Blanc, professeur au séminaire de Montbrison.

A l'Argentière, M. Peillon, professeur aux Chartreux.

M. Louis, nouveau prêtre.

M. Bonnard, sous-diacre.

A Montbrison, M. Ollagnier, nouveau prêtre.

A Verrières, M. Vincent, du séminaire universitaire.

Aux Minimes, M. Clémencin, précepteur.

M. Chapelle, vicaire à Saint-Pierre-de-Bœuf.

M. Granotier, professeur à Saint-Jodard.

Aux Chartreux, M. Giraudet, vicaire à Sury-le-Comtal.

Pourquoi nous n'en voulons pas

Le président Montesquieu, homme grave, estime que, si l'honneur peut suffire aux monarchies, la vertu est indispensable aux Républiques pour se maintenir. Fort bien. Mais quand les Républiques ne savent point conserver l'honneur et n'ont jamais eu la vertu, que doit-on penser de ces gouvernements ? En France où un homme d'État a pu dire que la République finissait invariablement dans le sang ou l'imbécillité (cet homme d'État s'est fait républicain, ô logique !), en France, la République n'a jamais fait parade de vertu, à moins qu'on ne désigne sous ce nom les persécutions ouvertes ou hypocrites, les concussions, la chasse la plus éhontée aux places qui rapportent, les triptages, etc., etc.

La persécution aux consciences, voilà le caractère des gouvernements républicains en France, si l'on en excepte la République de 48 qui n'a pas eu le temps de se donner cette satisfaction, bien que ses meneurs fussent des francs-maçons notoires.

Eh bien ! nous croyons que si les consciences blessées par cette permanente hostilité étaient aussi viriles qu'elles doivent l'être, la République ne durerait pas longtemps en France. Elle sent si bien ce péril qu'elle a inventé un enseignement soi-disant civique qui n'a d'autre but que d'anéantir la force des consciences chez la génération qui s'élève.

La vertu, voilà ce qu'elle en fait. Pour achever ce que son éducation homicide a commencé elle ouvre toutes grandes les portes à la liberté de la presse immonde, de la caricature infâme, de la littérature des bouges.

Comment lutter contre cette épouvantable conjuration de l'impunité canaille ? Voici mon humble avis, que j'adresse aux frères chrétiens.

Chaque famille devrait se faire un honneur et un devoir, quand ses fils ont atteint l'âge de voir clairement ce qui se passe et la conjuration dont je parle, de les inciter à s'agréger à l'une de ces œuvres d'action catholiques dans lesquelles le jeune homme travaille à conserver sa foi et à la répandre autour de lui. Ai-je besoin de nommer ces œuvres ? Ne les ai-je pas ici même recommandées maintes fois ? Ce sont celles qu'on nomme du nom général d'Œuvres de jeunesse. Oui, le jeune homme en travaillant pour Dieu a ici le double profit de mettre sa vertu à l'abri et de faire partager à ses frères le bonheur qu'il éprouve au service de la grande cause de la Foi.

Je dis que travailler ainsi, c'est lutter contre la République. Je ne l'eusse pas dit autrefois ; mais puisque la République a déclaré la guerre au catholicisme, il est bien permis, je pense, au catholicisme de se défendre. Il ne lutte pas contre la République en tant que forme de gouvernement, il lutte contre elle en tant qu'elle s'est faite l'incarnation de l'impunité, de l'outrage à Dieu et à son Eglise.

C'est une lutte où nous pouvons convier toutes les bonnes volontés. Nous luttons avec des armes qui s'appellent le dévouement aux déshérités et l'amour de la lumière qui nous porte à la répandre et à la faire luire partout où les ténèbres rongent les cœurs. Répandre l'instruction, nous le voulons, mais éclairée du flambeau de l'Évangile. Élever le peuple, nous le voulons, mais jusqu'aux sommets où l'on voit Dieu. Le progrès matériel, nous le voulons, mais nous voulons aussi le progrès moral suivant les préceptes du Décalogue.

Tout cela, la République qui s'est faite athée et maçonnique ne le veut pas. Voilà pourquoi nous ne voulons pas de la République.

MARTIAL FERRÉ.

Le Maroc

Est-ce encore quelque point noir à l'horizon, qui préage un nouvel ouragan ? J'en ai bien peur, j'en suis presque sûr. Oui, c'est une aventure nouvelle où va nous jeter cette folle inconsciente qu'on nomme la République.

Peut-être celle-là est-elle légitime, car nous avons été les premiers insultés, et l'honneur du drapeau demande réparation. Mais, à qui la faute si nous avons été insultés ? Je ne pense pas qu'on vienne nous chanter ce c'est aux cléricaux ; et alors ? ne serait-ce pas à la République qui a su si bien ranger les choses que le nom de français est maintenant à peine respecté à l'étranger ?

Ne poussons pas cependant ce raisonnement trop loin, bien qu'il soit juste, et supposons que la faute ne soit à personne. Voilà donc qui va bien jusqu'ici, mais après ?

Où l'effervescence se calmera et le Maroc nous fera des excuses et tout sera fini, ou il n'en fera pas et il faudra agir.

Comment agira-t-on ? Comment ? Comme on l'a fait en Tunisie, comme on l'a fait à Madagascar, comme on l'a fait au Tonkin.

Dans tous ces pays orientaux rien n'est tel que la force prompte qui s'impose. Avec ces peuples, les hésitations, les lenteurs sont des défaites ; il faut un coup de main énergique, sûr et rapide.

Ah, ce coup de main, qui donc l'a vu, qui donc le verra... en République.

Au Maroc, on fera ce qu'on a fait en Tunisie et au Tonkin.

On enverra dix hommes quand il en faudra cent, mais comme dix n'est pas cent, ces dix hommes succomberont ; alors on en expédiera cent... quand il en faudra mille, mais comme cent n'est pas mille, ces cent hommes succomberont ; alors on en expédiera mille... quand il en faudra dix mille, etc., etc., etc.

Bref, on a fait et on fera, de braves, on versera le plus généreux, le plus beau du sang français par incapacité et par ambition.

C'est qu'on tient à son portefeuille en République, or le portefeuille s'envolerait si l'opinion publique était contraire, donc on ne blessera pas l'opinion publique.

Ainsi parce qu'on est ambitieux, on sacrifiera des milliers d'hommes, parce que l'opinion est bête, on sera lâche !

A vous de juger, lecteur.

AUGUSTIN RÉMY.

Les Devoirs d'après la Franc-Maçonnerie

(Suite.)

Nous avons constaté dans la précédente étude la négation maçonnique des devoirs de l'homme envers Dieu et envers lui-même.

Mais qu'est-ce que l'homme doit à ses semblables ? C'est la troisième question donnée à résoudre à l'adepte admis à se présenter à l'initiation au grade d'apprenti.

« L'homme, dit Ragon, doit à ses semblables tout ce qu'il croit dû à lui-même par ses semblables ; les droits de l'un sont les devoirs de l'autre... Cette réciprocité de droits et de devoirs ou de services rendus est le lien de toute société. »

Ainsi toute la morale, selon l'enseignement maçonnique, consiste dans les devoirs de l'homme envers ses semblables et ces devoirs eux-mêmes sont tout ce que l'homme se croit dû à lui-même par ses semblables, en sorte que, s'il ne se croit rien dû par les autres ou qu'il n'en reçoive rien, il ne leur doit rien non plus, et ces prétendus devoirs s'allongent ou se rétrécissent au gré ou au goût de chacun, dans le plus vaste, le plus vague, le plus universel arbitraire. Qu'est-ce qu'un tel lien social, et que peut-il lier ? Mais si moi-même je ne me dois rien et ne peux rien me devoir à moi-même, rien, absolument rien, comme l'a décidé le saint logicien du Grand-Orient dans la question précédente, comment pourra-t-il croire ou me faire croire que les autres me doivent davantage ?

La seule exposition des principes maçonniques avoués par le Grand-Orient, démontre déjà qu'il n'y a pas et ne peut pas plus y avoir de devoirs réciproques des hommes entre eux, ou de l'homme envers ses semblables, qu'il n'y en a envers lui-même et envers Dieu.

Nous entrons dans quelques détails de la Maçonnerie, voyons quels sont les principes de ses grands hommes et de ses grades sur la franchise et la sincérité, la probité, l'amitié, la bienfaisance, et la fraternité

Le premier devoir de l'homme envers son semblable devrait être, selon l'interprète autorisé de la morale maçonnique, la franchise et la sincérité.

« Mais le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très grande vertu quand il fait du bien ; soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours... Mentez, mentez, mes amis, je vous le rendrai dans l'occasion. »

Diderot, un de ces autres maçons philosophes dont les lumières ont ajouté tant d'éclat au grand jour maçonnique, a dit ainsi :

Le mensonge est si peu essentiellement condamnable en lui-même et par sa nature, qu'il deviendrait une vertu s'il pouvait être utile. »

« Il est naturel de traiter la vérité comme la vertu, dit également La Mettrie, autre maçon philosophe. Ce sont des êtres, qui ne valent qu'autant qu'ils servent à ceux qui les possèdent. »

Et Weishaut, insistant sur les devoirs d'espionnage, de dissimulation et d'hypocrisie des adeptes, leur dit : « Appliquez-vous à la perfection intérieure et extérieure, à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer en observant les autres, pour pénétrer dans leur intérieur. »

C'est le même esprit qu'on retrouve dans les révélations d'un haut maçon de Modène que Mgr Gerbet publia en 1834 dans le *Mémorial Catholique*. Après avoir expliqué qu'on entend en Maçonnerie par liberté et égalité le renversement de toute autorité et de toute religion révélée, il ajoute :

« Prenons bien garde de nous expliquer si clairement, avant d'avoir bien reconnu les dispositions et la force de caractère de l'aspirant ; si nous ne le trouvons pas assez solide, si nous croyons que la position devienne délicate, nous devons sur le champ dresser une nouvelle batterie ; à force de ruse et d'adresse donner un tour plus favorable, affaiblir et atténuer la force de chaque terme, jusqu'à même en faire disparaître notre intention... Il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance : tout doit se métamorphoser en un instant avec adresse ; ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolable à toute autorité, etc... »

« Vous devez avoir l'air simples comme des colombes ; mais vous serez prudents comme des serpents... »

Ainsi, d'un bout à l'autre de la loge Maçonnique, les ténèbres, l'ombre, la dissimulation et le mensonge, l'hypocrisie et la calomnie, sont à l'ordre du jour.

De là dans les rites et leurs degrés divers, les contradictions, les équivoques, les allégories et leurs explications qui se heurtent à chaque pas.

De là cette liberté, ce respect même de tous les cultes proclamés à chaque page, et le travail incessant des docteurs et des faits qui tendent incessamment à les anéantir tous ; de là ces toasts, ces acclamations, ces chants et ces mots d'ordres en l'honneur des rois dans les pays monarchiques, et la conjuration flagrante des doctrines et de leurs allégories qui met tout en œuvre pour les renverser ; de là la répétition partout affectée des mots de vertu et de morale, et des faits et des enseignements qui ne vont à rien moins qu'à la destruction de toute morale et de toute vertu.

De là l'apothéose de la patrie et des nationalités, et des principes dont la conséquence nécessaire est de faire table rase de toute nationalité et de toute patrie.

De cette nécessité pratique du mensonge, de l'hypocrisie et de la calomnie, comme vertus maçonniques, quand ils peuvent être utiles à la secte, suit dans les traités, dans les contrats, dans les associations, dans le commerce entier de la vie, l'absence, la destruction radicale de toute bonne foi et de toute probité.

De là, de tous ces principes, de tous ces exemples, l'anéantissement de l'amitié, de la charité, tous les genres d'ingratitude et de trahison, tous les attentats contre la vie, suicides, infanticides, assassinats, massacres, autorisés, justifiés, applaudis, changés en vertus, quand les besoins maçonniques des États et le succès des révolutions le demandent, organisés par les meneurs de la Maçonnerie.

Le dévouement à la secte, voilà la grande vertu : partout il est rappelé et prescrit. Au grade d'écoissais, on place une hache sur le cou du récipiendaire ; un des signes est celui du ventre coupé ; le sacrifice d'Abraham sert d'allégorie ; le tout peut montrer jusqu'au bout aller le dévouement et l'obéissance d'un maçon.

Tout est permis contre ceux qui s'opposent à l'exécution de leurs projets, la force et la ruse, le fer et le feu, le poignard et le poison. La fin sanctifie les moyens.

Voilà pourquoi, dès le commencement de la Révolution, les chefs des loges répandirent partout le mensonge et la calomnie contre les hommes restés fidèles à la religion et aux institutions nationales, soulevèrent les populations par de faux bruits, et n'hésitèrent pas à provoquer des assassinats et jusqu'aux massacres de Septembre pour faire réussir leurs complots.

Léopold II, Gustave III tombèrent victimes de leurs odieux principes.

Est-il nécessaire de rappeler l'assassinat de Louis XVI par la majorité d'une assemblée composée de francs-maçons, sous la pression de la Commune de Paris, formée par les voix maçonniques des chefs des loges, devenues des clubs ? Faut-il rappeler à la suite les assassinats du duc de Berry, par Louvel, sous un ministre de la police, chef suprême de la Maçonnerie des rites unis ; la tentative d'assassinat du roi de Naples, Ferdinand II, par Milano, et les honneurs rendus à la tombe de l'assassin, et les pensions accordées à sa mère et à sa sœur par Garibaldi, le chef militaire des carbonari italiens, devenu depuis, succédant à Cavour et à Nigra, grand Maître de tous les maçons de la Péninsule ? Faut-il parler des tentatives du même genre contre l'empereur d'Autriche, François-Joseph, et contre le roi de Prusse Guillaume III ; de l'assassinat de Leu, ce patriote de Lucerne, aussi dévoué aux libertés de son pays qu'à la foi et aux vertus catholiques ; du général de Pimodan, frappé par derrière par la balle d'un sectaire caché parmi ses soldats ; de Garcia Moreno, l'illustre président de la République de l'Équateur, de l'archevêque de Quito, empoisonné à l'autel le vendredi saint, et des autres assassinats tentés ou exécutés par les maçons les uns contre les autres comme infidèles à leurs serments ?

C'est en vertu des principes maçonniques qu'au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, la République a fait périr sur l'échafaud ou dans la Vendée 200.000 hommes, femmes et enfants, appartenant en grande majorité aux classes populaires, et qu'elle jetait l'insulte aux victimes qu'elle égorgait, aux paysans de la Vendée comme aux émigrés et aux prêtres fidèles.

NEMO.

(A suivre.)

Patriotisme

Quel cœur français ne tressaillerait de joie à la pensée de voir, parmi nous, renaître le patriotisme ! Quelles espérances dans la résurrection de ce noble sentiment qu'on pourrait appeler le *pouls* des nations ! Et comme nous serions heureux de pouvoir applaudir ces lignes de patriotes, ces sociétés de gymnastique, d'études militaires qui semblent travailler à cette grande œuvre, mais qui, malheureusement, sont inspirées par un tout autre sentiment.

Hélas ! le patriotisme n'est point une vertu isolée ; il ne suffit pas pour le reproduire de crier : « Soyons patriotes ! » ni de chanter : « Mourir pour la patrie ! » Le patriotisme ne peut exister sans d'autres vertus dont il découle comme l'eau de sa source, rares de nos jours, et qu'il faudrait tout d'abord restaurer. Autrement, nous n'aurons qu'un patriotisme artificiel, comme nous avons une fraternité factice, écrite seulement sur les murs des édifices publics.

Pro aris et focis, disaient les anciens. D'autres ont dit : « Un peuple qui n'a plus à défendre ses autels et ses tombeaux est un peuple qui n'a plus rien à défendre. » Ma vie vaut plus que des biens purement matériels ; je ne la sacrifierai pas pour les conserver. Mais ma vie vaut moins que mon Dieu, moins que mon père, ma mère, ma femme, mes enfants, moins que mon foyer, moins que la tombe de mes

LA

FÉE DU TRAVAIL

PAR

PAUL DE LASCAUX

De son côté Victor, en proie à une sorte de torture qui, après avoir affecté le moral, commençait à attaquer le physique, se disait :

— La position n'est plus tenable. J'adore cette jeune fille si digne d'amour et de respect, mais je ne saurais supporter les railleries que la présence de l'enfant pourrait de nouveau m'attirer. Il faut que Rosette abandonne Louise ou que j'abandonne Rosette.

A cette idée il ressentait un grand chagrin, des larmes montaient de son cœur à ses yeux ! Au chantier il ne parlait plus à personne, et plusieurs fois il avait eu l'idée de quitter son patron, d'aller s'embaucher ailleurs, tant il redoutait de nouveaux sarcasmes ! Le pauvre garçon souffrait et faisait souffrir la femme qu'il aimait éperdument.

Les choses en étaient là, lorsque Victor reçut une lettre de ses parents. Les braves fermiers s'étonnaient de toutes ces longueurs et désiraient embrasser leur bru.

— Ah ! décidément, il faut en finir ! fit le charpentier en froissant la missive et en la cachant dans sa poche pour ne pas la montrer à sa future.

— Ce qu'on n'ose pas dire on l'écrit, pensa-t-il, j'écrirai.

Il était onze heures du soir. L'atmosphère semblait chargée d'électricité. Pendant la journée la chaleur avait été étouffante, et la soirée n'apportait aucune brise rafraîchissante. Dans un ciel noir, les étoiles paraissaient voilées de brumes ; les feuilles des arbres s'agitaient sous le vent précurseur de l'orage.

— Onze heures ! et Faujas n'était pas encore rentré, lui, l'homme si exact, si rangé ! Il n'était pas venu comme d'habitude dire bonsoir.

Louise, couchée dans son petit lit, reposait, et Rosette écoutait avec inquiétude si Victor n'arrivait pas.

Personne !

Qui pourrait rendre ce qui se passait dans l'âme de la jeune fille ? où allaient ses pensées ?

— Ah ! fit Rosette en mettant la main sur son cœur.

Elle alla ouvrir.

— Mlle Blanchard ? demanda un commissionnaire.

— C'est moi, monsieur.

— Une lettre pour vous. La course est payée.

L'homme se retira, pendant que Rosette ouvrait précipitamment la lettre et s'approchait de la lampe pour mieux voir.

— C'est de Victor, murmura-t-elle, agitée par un remblement nerveux.

Puisant dans sa volonté de la force et du courage, la jeune fille lut :

« Rosine,

« Malgré tous mes efforts, malgré mes promesses, je ne puis vaincre mes scrupules. Ah ! mon amie, excusez-moi, comprenez-moi, vous, sans laquelle désormais je ne pourrais vivre ! Vous épouser est le plus grand bonheur qui puisse m'arriver, mon désir le plus vif, mon rêve le plus caressé. Cependant, je ne veux pas être ridicule, et je sens que cela arriverait si nous gardions Louise ! Ah ! j'ai bien réfléchi à tout ce que cette position aurait d'inacceptable pour le monde. Ce n'est pas de votre vertu dont je doute, ô ma Fée du Travail ! mais acceptera-t-elle que vous, pauvre, vous vous soyez chargée d'élever cet enfant ? Non, on soupçonnera un intérêt plus naturel, à votre admirable conduite, et ce soupçon, moi, votre mari, je ne pourrais le supporter, il me rendrait fou ! J'ai lutté, je suis vaincu ! Rosette, prenez-moi en pitié, songez à notre bonheur mutuel ; séparez-vous de Louise, ou vous ne me reverrez plus. Je suis décidé à partir pour Lorient, si vous n'accomplissez pas ce sacrifice qui assurera notre félicité. Aimez-vous donc Louise plus que moi ? Je ne puis le croire, car, après tout, elle n'est toujours pour vous qu'une étrangère. J'attends votre décision pour prendre la mienne. »

« Plaignez-moi, et, je le répète, comprenez-moi. »

» VICTOR FAUJAS. »

Après avoir relu plusieurs fois ce billet si froid, si laconique, Rosette eut comme un accès de folie.

— Oh ! c'est horrible, s'écria-t-elle avec une sorte de délire, Victor partir, me quitter, lui ! que j'aime,

qui est tout pour moi, pauvre orpheline, abandonnée ! Si cet honnête homme, au cœur généreux et sincère, m'écrivait ainsi, c'est qu'il est malheureux. Dois-je briser sa destinée et la mienne ? Pour qui ? Pour une étrangère, comme il le dit.

Les idées de la jeune fille devenaient confuses.

Elle mit la main sur sa tête, car il lui sembla que son cerveau allait éclater ; des flammes passèrent devant ses yeux, un instant son cœur cessa de battre. Tout à coup, poussant un cri profond qui déchira sa poitrine, Rosette se précipita vers le lit de Louise, prit l'enfant endormie, l'enveloppa d'un châle, et partit en l'emportant dans ses bras, égarée, inconsciente de ce qu'elle allait faire.

La rue était déserte. Minuit venait de sonner à Notre-Dame de Clignancourt. Le vent soufflait par rafales. La nuit devenait de plus en plus noire ; Rosette ne marchait pas, elle courait, sans direction arrêtée. La sueur inondait son visage, ses cheveux dénoués tombaient épars sur ses épaules. Parfois elle trébuchait, mais Louise ne s'éveillait pas. Heureux sommeil !

L'ouvrière allait toujours sans s'arrêter où. Il se faisait un chaos dans ses idées, qui n'était pas très nettes en ce moment.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS. — Nous avons chargé l'administration des postes du recouvrement de nos mandats ; nous prions instamment nos abonnés de nous continuer leur concours si précieux pour nous aider à faire le bien.

ancêtres, le glorieux passé et l'avenir de ma race ; pour défendre ces objets sacrés de mon culte et de mon amour, je suis prêt à donner ma vie.

Sondons-nous, et voyons à quelle distance nous sommes de pareils sentiments, et si nous voulons retrouver un patriotisme véritable, fécond en sacrifices, rendre sa grandeur à notre France, commençons par le commencement. Revenons à Dieu, à notre religion sainte, à des mœurs pures ; répudions tout égoïsme ; reprenons-nous au respect, à l'amour de la famille et du foyer ; alors le patriotisme nous sera donné comme par surcroît. OZON.

A Villefranche

Le tribunal de Villefranche est, paraît-il, plus soucieux de l'avancement de ses membres que la Cour d'appel de Lyon. Il a décidé qu'il n'assisterait pas cette année à la messe du Saint-Esprit, et s'est abstenu ainsi de suivre les traditions chrétiennes de l'ancienne magistrature.

Cette manière de faire est si bien dans l'esprit de la franc-maçonnerie, qu'on se demande si la majorité de ses membres n'y seraient pas affiliés.

Au lieu de ce cortège imposant de nos anciens magistrats se rendant en robes du Palais à l'église pour y rendre hommage à Dieu, on a vu, le jour des Morts, les rues de Villefranche parcourues par un cortège de gens travestis, au milieu desquels figurait à cheval un certain nombre de femmes, n'ayant pas honte d'étaler leurs nudités aux regards du public, insultant ainsi aux pensées de deuil et aux souvenirs des morts, dont les populations sont généralement occupées ce jour-là.

C'est un signe de décadence ; mais c'est bien encore dans l'esprit de la secte qui nous gouverne. Elle ne veut plus de religion chez les magistrats et plus de morale pour le peuple.

Farceurs ! Dentistes !

Les républicains s'étonnent que depuis 14 ans que leur régime s'est imposé à la France, nous ne nous soyons pas laissé démontrer par l'évidence que tout retour au passé est à jamais impossible et toute espérance à jamais détruite.

Mon Dieu, ce que je vais dire va paraître bien énorme à quelques-uns. Nous sommes avant tout catholiques et Français, et bien si avec la République nous avons vu la France grande et prospère, la religion respectée et libre, nous aurions pu par une abnégation dont nous aurions été capables faire taire nos préférences intimes et imposer silence à de justes revendications.

Mais où se trouve cette grandeur de notre pays, le respect de nos croyances ? Depuis quatorze ans qu'a fait la république pour nous attirer à elle ?

Comme catholique notre procès sera vite gagné : article 7, dispersion des communautés religieuses, suspensions illégales des traitements des curés, désaffectation des immeubles religieux, liberté de l'insulte dans les rues, injure et calomnie dans chaque page du journal.

Comme Français, nous n'avons pas moins raison, augmentation de la dette, emprunt toujours nouveau, le pays sans alliance, tripotage et guerres lointaines sans bénéfice. Commerce et industrie en décadence.

Avons-nous donc tort de chercher la réalisation d'un autre idéal, de penser qu'un essai de quatorze ans est suffisant pour prouver que la république ne vaut rien pour le pays et l'église. Nous essayons alors de lutter, de crier bien haut preuves en main que ce n'est pas là le bonheur de la nation et l'on nous répond en nous appelant émeutiers, mauvais Français.

Cela est raide et cependant prenez n'importe quel journal républicain, le *Progrès de Lyon* entre autres ; je vous défie de trouver un numéro sans injure et calomnie à notre adresse.

Si nous combattons ce régime, si nous appelons de nos vœux un autre gouvernement c'est la faute de la république, elle n'a rien fait pour nous attirer à elle, elle n'a rien épargné pour nous repousser. Il ne faut donc pas qu'elle s'étonne si nous essayons de secourir son joug ; il ne faut pas crier à l'émeutier.

Le monde admet que pour venger une parole humiliante deux hommes ont le droit de mettre l'épée à la main, et nous qu'on bafoue et frappe chaque jour dans nos affections les plus chères, non seulement on voudrait que nous ne disions rien mais on désirerait que nous venions à l'insulteur le sourire aux lèvres, la main tendue disant merci.

Nous ne sommes pourtant pas des imbéciles. Nous n'avons d'ailleurs qu'à regarder en Bel-

gique. La minorité libérale se conduit très bien et surtout elle pratique bien la liberté, égalité, fraternité. De quels anathèmes ne serions-nous pas criblés si nous en faisions le quart !

Quels farceurs ces gens-là, quels dentistes !
J. DUCHATEL.

Ils sont tous les mêmes

L'esprit radical est le même en tous pays. La municipalité de Dublin, excitée par le souvenir des grands jacobins de 1793 et par l'exemple actuel des petits sans-culottes du conseil municipal de Paris, vient d'entreprendre une œuvre bien digne d'elle ; elle s'est mise à débaptiser toutes les rues de la ville, malgré les protestations des habitants, sous prétexte que toutes les voies de Dublin doivent porter des noms strictement irlandais. Cette mesure a causé la plus vive irritation parmi les marchands de la ville et leur a occasionné beaucoup de dérangement et de dépenses et troublé leur commerce et leurs affaires. La municipalité a été inflexible à toutes les réclamations et à toutes les suppliques des intéressés.

Périssent le commerce plutôt qu'un principe.

Les Politiciens de la Besace

Le peuple français — ce « peuple de braves », comme disait le bon Béranger qui le connaissait bien, — le peuple français dont toute l'ambition se borne à travailler ferme, et à manger, boire, dormir comme vous et moi, ne se doute pas le moins du monde de quel cabotinage politique il se fait le souteneur bénévole par l'appui de ses suffrages si basement exploités.

Que de parasites éhontés, que de fruits secs insatiables (d'autant plus insatiables qu'ils sont plus secs) pivotent aujourd'hui sans pudeur dans le champ des affaires publiques !

En tout temps l'aumône a été pratiquée de diverses façons : jadis ceux qui la demandaient recevaient tantôt des grossous, tantôt de vieilles chaussettes, quelquefois de la soupe et un verre de vin, le tout « pour l'amour de Dieu. » De nos jours, à l'époque fantastique où nous vivons, sous Grévy I et Ferry, son ministre, la mendicité s'exerce autrement : on jette aux nécessiteux républicains, sous forme de bulletins de vote, des morceaux de mauvais papier avec lesquels ils se font 9,000 livres de revenu « pour l'amour de la Marianne. »

Je n'exagère rien, vous allez en juger.

Dernièrement je traversais l'une des plus riches circonscriptions du centre. A l'entrée du chef-lieu d'arrondissement mes regards se portaient sur la traditionnelle plaque municipale, et j'y lisais, tracée en grosses lettres, la formule consacrée : « La mendicité est interdite sur le territoire de L... » Quelques instants après, le cocher me montrait devant la porte d'un cabaret borgne, le député de la circonscription en train de chopiner avec les marchands forains. Les automédon publics sont ordinairement loquaces, je questionnai le mien sur le compte de cet étonnant représentant, qui, à l'instar de M. Bourbeau, me paraissait manquer absolument de prestige. Voici ce que j'appris :

Ce député famélique manque d'argent encore plus que de prestige.

Son traitement, toujours saisi, ne connaît pas encore le chemin qui va de la caisse du questeur au gousset du titulaire.

Lorsqu'il régalait, comme en ce moment, ses amis les électeurs, c'est aux dépens du malheureux débitant obligé de s'exécuter dans l'intérêt de sa licence.

Cet infortuné mandataire ayant, à défaut d'autre couvert, élu domicile dans une vieille voiture de saltimbanques abandonnée, la pitié collégiale électorale l'a dotée d'un matelas, produit d'une souscription pour remplacer la litière de son ancien grabat.

En un mot, le pauvre homme est passé à l'état de légende. Les bonnes gens de l'endroit ont coutume, lorsque leurs vignes gèlent, de dire que celles de leur député n'ont pas eu le moindre mal, et pour cause.

Les républicains, par esprit de parti, soutiennent et entretiennent ce fantôme que la misère a rendu très maniable. Les opposants se contentent de lever les épaules et souscrivent au besoin pour le matelas.

Il paraît que ce politique au ventre creux, bonhomme assez inoffensif du reste, a possédé autrefois du bien au soleil ; il l'a mangé ou bu on ne sait trop où ni comment. Il n'en est pas moins vrai qu'il en est réduit pour le moment à pincer de la guitare législative, exercice qui lui procure un pain moins noir peut-être que celui gagné à casser des cailloux, mais certai-

nement plus amer, si l'on tient compte des indignités au prix desquelles il est acheté.

Mon intention, en rapportant ces détails lamentables, confirmés par des personnes dignes de foi, n'est point, certes ! d'humilier le député de L... ; pauvreté n'est pas vice, et je suis le premier à respecter le malheur. Mais je ne puis m'empêcher de reconnaître et de dire, pour l'édification des électeurs, que ce genre de législateurs est déplacé au Palais-Bourbon, et que ce monsieur ne se déshonorerait pas en cherchant à gagner sa vie d'une façon plus utile et surtout moins misérable que cette mendicité électorale.

Nos diverses républiques ont produit une floraison de candidatures assez réussies : nous avons eu le candidat des socialistes, le candidat des ouvriers, etc., etc. ; il manquait le candidat de la Cour des miracles. Il était réservé à la troisième république de nous le donner.

Telle est la moralité du suffrage universel.

J. DE TRAMBAIS.

Tribune des Œuvres

ŒUVRE DU MANTEAU DE SAINT MARTIN

L'œuvre du manteau de Saint-Martin, dont le but est de fournir des vêtements et des chaussures aux malades indigents sortant de l'Hôtel-Dieu, célébrera sa Fête annuelle demain 9 novembre, dimanche de la Dédicace, dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

La Grand-Messe sera chantée à neuf heures trois quarts, et les vêpres à deux heures, à la suite desquelles le sermon de charité sera prêché par M. l'abbé Reynard, vicaire de Saint-François.

La quête en faveur de l'Œuvre sera faite à tous les offices du jour.

Lundi, à huit heures, il sera célébré une messe de Requiem pour les membres défunts.

ADORATION NOCTURNE

Demain dimanche, assemblée générale des confrères de cette Œuvre dans le chœur de l'Église Saint-Nizier, à 6 heures et quart. Sermon par un R. P. Dominicain, salut solennel et bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Cette œuvre d'amour et de réparation est enrichie de toutes les indulgences accordées à celle de Rome, à laquelle elle est affiliée.

ŒUVRE DES SOLDATS

Nous rappelons à nos lecteurs que demain 9 novembre, une Messe sera célébrée à l'occasion du départ des conscrits et des engagés volontaires de la classe 1883, à neuf heures du matin, en la chapelle de Notre-Dame des Soldats, rue Part-Dieu, 88, pour attirer sur eux les bénédictions célestes.

Les parents sont invités à y accompagner leurs enfants. Les personnes qui le désireraient pourront y faire la sainte communion.

FACULTÉS CATHOLIQUES

La rentrée solennelle des Facultés catholiques de Lyon, aura lieu le mercredi, 12 novembre.

Le matin, à neuf heures, Messe du Saint-Esprit, à la Primatiale. Le saint-sacrifice sera offert par Son Éminence Mgr le cardinal Caverot, en présence de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la région universitaire. Après la Messe, Sa Grandeur Mgr Soubiranne, évêque de Belley, donnera le sermon d'usage. La bénédiction du très Saint Sacrement, terminera la cérémonie.

LE DENIER DES EXPULSÉS

Quatre ans se sont écoulés depuis qu'au mépris de tous les droits les Religieux ont été chassés de leurs couvents.

La conscience de la France s'est révoltée alors contre cette scandaleuse iniquité, et la charité catholique est spontanément venue au secours des saintes victimes de la persécution.

Aujourd'hui le régime de l'injustice et de la violence dure encore et les besoins des Expulsés s'accroissent avec la dureté de leur exil ; les Noviciats, plus particulièrement, qui tous ont été transportés à l'étranger, ne peuvent se soutenir que par les aumônes venues de la métropole.

Le Comité de l'œuvre du Denier des Expulsés, répondant à toutes les demandes, a pu envoyer des secours à vingt-cinq Ordres qui se sont adressés à lui.

Mais si large que se soit montrée sa générosité, combien de souffrances sont restées sans soulagement ! Combien de proscrits vivent d'une vie précaire et mal assurée.

Il faut donc continuer à envoyer des offrandes, toujours si nécessaires à l'existence des Noviciats établis sur la terre étrangère, car empêcher l'extinction des grandes familles religieuses vouées au service de l'Église, à la prédication de l'Évangile, à l'enseignement de la

jeunesse, c'est sauver l'honneur et l'avenir de la France catholique, c'est travailler efficacement à la propagation de la foi.

Prière d'adresser les offrandes à M. le comte GEORGES DE BEAUREPAIRE, Secrétaire du Comité, 5, rue de la Chaise, Paris, ou dans nos bureaux, rue Mulet, 8. Nous nous chargerons de les faire parvenir au Comité.

APPEL A TOUS

Une vente de charité pour la pauvre paroisse du Saint Sacrement sera faite par des Dames de dévouement les 17 et 18 décembre.

NOMINATIONS ÉPISCOPALES

Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, a été nommé archevêque de Cambrai.

M. l'abbé Labouré vicaire-général d'Arras, a été élevé à la dignité d'évêque du Mans, et M. l'abbé Gonindard, prêtre de la congrégation des Chartreux de Lyon, et directeur du pensionnat de ce nom, a été nommé évêque de Verdun.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN D'ANZEUNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRESTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

AU
Sablier
GRANDE MAISON DE DEUIL
17, rue de la République
en face de la Banque de France
et 6, rue Bourbon, presque à l'angle de Bellecour
LYON

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON. — THERON et C^o, 28, rue Confort, au 2^m.

Tous les jours de 1 h. à 4 h.

Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

Grand Magasin de Nouveauté

ACTUELLEMENT

MISE EN VENTE

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'École laïque obligatoire, 2^me édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Préfet de l'Isère et les frères de Bizones, 2^me édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchants sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet politique, brochure, 0,50 c.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Notre Hôtel de Ville sous la Révolution

LA BONNÉ ET LA MAUVAISE CAVE

La salle du consulat est précédée de la salle des Portraits, qui est, pour ainsi dire, un salon d'attente. De là, en effet, on pénètre, soit dans la salle du consulat, soit dans celle de la conservation, soit enfin dans la salle Henri IV.

Cette dernière occupe le pavillon formant l'angle de la rue Puits-Gaillot et de la place des Terreaux. Elle communique elle-même avec la grande salle qui règne dans toute la largeur de la façade principale comprise entre les deux pavillons de l'édifice. Un magnifique balcon en fer forgé et doré se développe sur le devant de cette salle, au-dessus du grand peron. Dans cette salle avaient lieu les élections des prévôts des marchands et des échevins; elle était destinée aussi aux assemblées générales. Sous Napoléon III, elle devint la salle des Fêtes.

Entre la grande salle et la cour supérieure, sous la haute tour du beffroi, se trouvait l'ancienne chapelle des échevins. Elle est devenue le vestibule de la grande salle, et l'une et l'autre s'ouvrent sur l'escalier d'honneur.

C'était dans cette chapelle que les prévôts des marchands et les échevins entendaient la messe avant d'ouvrir les séances où ils discutaient les graves questions de l'administration de la cité.

La salle des portraits porte aujourd'hui le nom de salle des armoiries. On y admirait les portraits de tous les prévôts et des échevins qui se succédèrent depuis Henri IV jusqu'en 1789. Lorsqu'on la restaura en 1857, et comme on était dans l'impossibilité de restituer les portraits détruits sous la Révolution, on les remplaça par leurs propres armoiries.

La salle de la Conservation devint le siège du tribunal de commerce, qui y resta durant de longues années.

La salle Henri IV, où se réunissaient jadis les membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, servait alors de corps de garde à une troupe de soldats de l'armée révolutionnaire. Une certaine catégorie de condamnés y était aussi renfermée. Pendant longtemps, elle fut affectée au tribunal des Prud'hommes, transporté, ainsi que le précédent, au nouveau palais de la Bourse.

La Grande Salle, témoin des réceptions de l'ancien Consulat, fut transformée en dépôt pour les prévenus qui avaient passé devant la Commission révolutionnaire, et qui, renvoyés jusqu'à plus ample informé, attendaient là un nouvel interrogatoire qui devait décider de leur sort. Ils s'y trouvaient toujours en grand nombre.

La chapelle des Échevins renfermait les religieuses et les femmes qui allaient passer devant le redoutable tribunal.

Ces diverses salles, jadis richement décorées, présentaient à l'époque dont nous parlons le navrant témoignage du passage de l'émeute

qui avait envahi l'Hôtel de Ville au mois d'octobre 1792.

On se souvient qu'elles furent saccagées et dépouillées des portraits des prévôts, des échevins, des gouverneurs, des archevêques et autres personnages illustres, aussi bien que de tous les attributs, effigies, emblèmes, armoiries, qui rappelaient la royauté et l'ancien régime, et que ces objets entassés autour de l'autel de la patrie furent brûlés dans une fête patriotique, au milieu du Champ de Mars aux Brotteaux.

Depuis la complète restauration de l'édifice, en 1857, le pavillon et l'aile nord, changeant de destination, devinrent les appartements dits de l'Empereur et de l'Impératrice; les salles, complètement réparées et richement décorées, reprirent leur ancienne splendeur.

Les prisonniers destinés à comparaître dans la journée devant la Commission révolutionnaire étaient, par l'ordre de la Commission de surveillance, amenés chaque matin à la Maison Commune des diverses prisons de la ville; quelques-uns sur des charrettes, le plus grand nombre à pied et par bandes composées souvent de plusieurs centaines d'individus, sous la garde d'hommes armés qui les escortaient. Les malheureux étaient attachés les uns aux autres, depuis que quelques-uns avaient réussi à fendre les rangs de leur escorte et à se confondre dans la foule des curieux.

Arrivés dans la cour basse, ils s'engageaient dans le grand corridor de Puits-Gaillot. Au milieu du corridor, ils rencontraient un petit escalier qui les conduisait dans la salle de la Conservation, où ils étaient provisoirement détenus.

Après quelques moments d'attente, ils étaient appelés les uns après les autres par un guichetier qui les introduisait dans la salle du Consulat, à la barre de la Commission.

A un signal donné par un second guichetier, les prévenus, poussés par le premier, se trouvaient en présence de leurs juges; on les faisait asseoir sur un escabeau, entre deux gendarmes; le guichetier se tenait debout derrière eux.

Au milieu de la salle était une longue table couverte d'un tapis vert foncé, supportant huit flambeaux, que l'on allumait pour les séances de nuit.

Le baron RAVERAT.

(A Suivre.)

La Fête des Morts

ELÉGIE COMMÉMORATIVE

A l'occasion de la visite de nos Nécropoles, pendant cette récente fête, nous avons reçu d'un de nos confrères en journalisme, ancien directeur de la Gazette officielle de Savoie, à Chambéry, la poésie suivante qu'il vient de composer, se trouvant de passage en notre ville.

Nous l'insérons volontiers, car elle est ins-

pirée par de pieux et touchants sentiments, et contient plusieurs beaux vers d'autant plus méritoires, qu'ils sont dus à un publiciste italien, et plus exercé encore dans la langue de la Péninsule que dans le Français.

Entendez-vous ces sons? Lugubre mélodie,
Voix de l'airain sacré rappelant l'autre vie,
Et nos défunts parents?
Commemoration touchante et salutaire;
Que l'Eglise toujours se montre bonne mère
Envers tous ses enfants!

Un jour aussi pour nous, la poussière ensevelie,
Nos amis entendront de la cloche attendrie
Les funèbres accents!...
Que diront-ils alors? ... Aurons-nous leurs prières?
Ou bien passeront-ils sur nos funèbres pierres,
Distraits, indifférents?

Ci-git, lit-on écrit dans chaque cimetière,
Un époux regretté, un bon et tendre père.
« Mais, dit chaque passant,
« Où sont donc, en ce jour, les épouses si chères,
Les amis, les enfants? » Les tombes solitaires
Répondent gémissant.

D'abord, des bons parents que la perte est amère!
On verse bien des pleurs, et l'on se désespère;
On pousse des soupirs!
Puis calmés par l'oubli, bientôt on se console,
Avec d'autres penseurs la tristesse s'envole,
On retourne aux plaisirs!

Le Temps emporté au loin nos regrets éphémères,
Sa pâle main efface amours, amitiés chères,
Mémoires de bonheurs!
Les plus doux souvenirs se scellent dans la bière,
Et dans son froid linceul, l'absent tombe en poussière,
Moins vite qu'en nos cœurs!

Loin des yeux, plus d'amour; telle est notre folie,
Combien de chers parents en peu d'ans on oublie,
Des meilleurs, des plus beaux?
Oui, sans religion, le souvenir s'évanouit;
Et pour nos yeux distraits, un peu d'herbe ou de mousse
Nivelle les tombeaux!

Dieu! qui du haut des cieux régis tout en ce monde,
Imprime en nos esprits la mémoire profonde
Du céleste avenir;
Pour qu'avec nos défunts, en l'éternelle vie
Nous puissions célébrer ta clémence infinie
Et toujours t'en bénir!

Lyon, 2 novembre 1884.

HIPPOLYTE CORSO.
Journaliste franco-italien.

Les Caisses d'Épargne

(Voir les nos 259-262).

A Paris cependant ne revient pas l'honneur d'avoir vu se fonder dans ses murs la première institution de prévoyance de France. Le premier établissement de ce genre, sur le modèle de ceux d'Angleterre fut créé dans notre région à Rive-de-Gier, sous le nom de *Caisses de Prévoyance en faveur des ouvriers travaillant à l'exploitation des mines des environs de cette ville*, pour secourir les malades, les blessés, les infirmes, ainsi que les veuves et les orphelins en bas âge.

Elle avait été établie par ordonnance royale du 25 juin 1817; ses ressources consistaient dans une partie des redevances perçues par l'Etat sur les mines des environs de Rive-de-Gier, dans la bienfaisance des particuliers, dans les cotisations volontaires des propriétaires de mines et des ouvriers.

Cependant la province ne tarda pas à imiter la capitale. Des établissements d'épargne se fondèrent en 1819 à Bordeaux et à Metz, à Rouen en 1820, en 1821 à Marseille, avec succursales à Aix, Nantes, Troyes, Brest, en 1822 au Havre, et à Reims en 1823. Lyon enfin prit sa place dans ce grand mouvement libéral; depuis 1821 quelques citoyens généreux, cherchaient à grouper autour d'eux des adhérents et à réunir le capital nécessaire aux premières dépenses.

Mais ici, nous devons laisser parler M. Perrin lui-même; l'histoire de cette fondation est un fait assez important de notre histoire pour ne pas en affaiblir l'intérêt par un récit trop écourté.

Le 10 avril 1822 se réunirent dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Lyon les souscripteurs qui avaient bien voulu s'occuper de cette fondation: l'assemblée était présidée par M. le comte de Tournon préfet du Rhône.

Après avoir reconnu qu'il y avait lieu de discuter et arrêter définitivement les statuts de la caisse projetée, l'assemblée décida la création d'un comité de vingt et un directeurs ayant pleins pouvoirs à cet effet, et elle en nomma immédiatement sept, en leur donnant le droit de choisir eux-mêmes les quatorze autres membres. Ce Comité fut ainsi complété le surlendemain 12 avril; il se composait de:

- MM. Le comte de TOURNON, préfet du Rhône;
- Le baron RAMBAUD, maire de Lyon;
- MOTTET DE GÉRANDE, négociant,
- GUÉRIN (Hugues-Louis), banquier,
- VINCENT (Claude-Gaspard), né-
- gociant,
- MONTEBARD aîné;
- DELPHIN, ancien député;
- Le baron NIVIÈRE, receveur général du départe-
- ment du Rhône;
- FALSAN aîné,
- FOURNEL (Marc), } négociants;
- GALLINE,
- PONS (Louis), banquier;
- NUGUE, président de chambre à la Cour royale d
- Lyon;
- BOCHARD, vicaire général;
- RÉGNY, trésorier de la ville;
- GUÉRIN (Philippe), négociant;
- CASATI, notaire;
- VESPRE, commissionnaire en soieries;
- GAILLARD-FATIN, fabricant de soieries;
- LACROIX DE LAVAL, président de la Commission
- des Hospices;
- PARDON, négociant;

Six jours après, le 18 avril, le Comité forma son bureau par la nomination de:

- Le comte de TOURNON, président;
- Le baron RAMBAUD,
- MOTTET DE GÉRANDE, } vice-présidents;
- DELPHIN, secrétaire;
- RÉGNY,
- CASATI, } secrétaires-adjoints;

Puis il décidait que chaque Directeur ouvrirait chez lui un registre destiné à recevoir les souscriptions en faveur de l'œuvre projetée, et il nommait au scrutin secret une Commission de cinq membres pour préparer et rédiger les statuts de la société; furent choisis à cet effet:

- MM. DELPHIN,
- MOTTET DE GÉRANDE,
- RÉGNY,
- GALLINE,
- CASATI.

(A suivre.)

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 3.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER Sœurs
34, rue Centrale, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
LYON

Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grâces et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

10,000 CHAPEAUX feutre en toutes formes des meilleures fabriques de France. 3,60 PRIX UNIQUE

Grand Café Restaurant

BRASSERIE DES CHEMINS DE FER
Cours du Midi, 12
PRÈS LA GARE DE PERRACHE
Confortablement tenu par M. J. PRESIG
Successeur de W. RINGK
Service de premier choix et établissement modèle.

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

SPECIALITÉ DE PORTRAITS TISSÉS

M^{ON} CARQUILLAT
8, rue d'Isly, 8
LYON-CROIX-ROUSSE

Les visiteurs voient fonctionner les métiers sous leurs yeux, et peuvent se rendre compte de cette fabrication artistique.

POMMADE RÉSOLUTIVE

DE D. DAMON
PHARMACIEN BRÉVETÉ
84, rue Rochechouart, PARIS

DÉPÔT A LYON: Rue Sainte-Marie-des-Terreux, 3

Cette Pommade possède des propriétés résolutes très remarquables, qu'elle doit uniquement aux plantes des Alpes, qui sont la base de sa composition.

Des expériences faites depuis 30 ans ont démontré qu'elle est souveraine pour rétablir la circulation du sang dans les cas de congestion, de contusion, de meurtrissure.

Elle guérit radicalement toutes espèces de blessures, brûlures, entorses, enkyloses, tumeurs blanches, dartres vives, dépôt de lait, goîtres, ulcères invétérés, vieilles plaies, même de vingt ans, abcès, cancers, glandes, plaies variqueuses, hernies.

Elle guérit radicalement les rhumatismes articulaires et la sciatique. Pour ces douleurs, il faut avoir soin de tenir la partie malade très chaude, après chaque application de POMMADE DAMON.

Pour plus amples renseignements se procurer aux pharmacies ci-dessus les prospectus et les listes des nombreuses attestations des guérisons procurées par ce Baume.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.
Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures jeudi excepté.

ON DEMANDE

Une personne dame ou demoiselle pour aider dans un ménage. S'adresser chez M. Desprez, épicier, rue Palais-Grillet, numéro 18.
Pour une ville du Midi, un bon ouvrier confiseur-liquoriste, connaissant bien la distillation et pouvant au besoin faire quelques petits voyages. 358

DEMANDE DE PLACES

Une dame anglaise prendrait deux jeunes enfants en pension qu'elle conduirait au lycée ou à toute autre école. Soins maternels et enseignement de l'anglais. 548.
Une dame veuve, 46 ans, bonne éducation, désire place de dame de compagnie ou pour accompagner enfants ou jeunes filles; elle voyagerait. 544.
Un ex-brigadier de gendarmerie retraité et médaillé, 48 ans, demande un emploi quelconque: surveillance, recettes, concierge dans magasin ou usine, références de premier ordre. 752.
Plusieurs ménages, les maris cochers, valets de chambre, les femme cuisinières, demandent des places. Bonnes références.

POUR AUGMENTER

C NSIDÉRABLEMENT LEUR REVENU

Les porteurs de Rentes, Actions, Obligations de Chemins de fer, Obligation du Crédit Foncier, Ville de Paris et Départements, doivent prendre con naissance de la Circulaire adressée gratuitement sur demande,

par ÉDOUARD BLÉE

Directeur de LA BOURSE
(14^e ANNÉE) 47, rue Le Peletier, A PARIS